

ment une solution négociée qui rendra inutile le déploiement de tout missile nucléaire de portée intermédiaire en Europe. Mais en l'absence de résultats concrets lors des négociations FNI, nous croyons qu'il n'y aura d'autre choix que de déployer ces missiles. Voilà pourquoi il est urgent de rendre inutile cette solution de rechange.

Comme preuve de la détermination de l'Occident de voir une réduction du niveau des armes nucléaires en Europe, je voudrais attirer l'attention de la Commission sur la décision prise par les ministres de la Défense de l'Alliance occidentale la semaine dernière à Montebello, au Québec, de retirer unilatéralement 1 400 ogives nucléaires tactiques de l'Europe de l'Ouest d'ici les prochaines années, ce qui portera à 2 400 le nombre total des ogives qui auront été unilatéralement retirées par l'Ouest depuis 1979.

On met beaucoup d'espoir dans la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, qui commencera ses travaux à Stockholm en janvier. Nous espérons que le rétablissement de la confiance par un régime de mesures de confiance et de sécurité appliqué à toute l'Europe donnera aux affaires militaires une transparence et une prévisibilité qui pourraient en retour donner aux États participants une mesure de sécurité suffisante pour faire de la réduction équilibrée des armements une option viable.

Nous avons, au sein de cette Commission, notre propre contribution à apporter à la création d'un environnement stable permettant une sécurité accrue.

Assurément, notre objectif ici consiste à renforcer l'approche multilatérale du contrôle des armements et du désarmement. Nos travaux doivent contribuer au multilatéralisme, et non nous en éloigner. Nos efforts doivent essentiellement viser à établir un consensus et à élaborer des cadres pratiques de négociations qui produiront des mesures concrètes de contrôle des armements et de désarmement. Nous devons collectivement poursuivre le travail préliminaire nécessaire en attendant qu'une amélioration du climat permette un heureux dénouement de ces négociations. En cette période de détérioration du climat international, nous devons résister à la tentation de recourir à la « politique du mégaphone » qui favorise l'affrontement aux dépens du consensus et qui fait de nos débats non pas une amorce de dialogue, mais plutôt un moyen de division et de désunion. Le multilatéralisme a pour défi de renverser ces tendances.

Le processus du contrôle des armements et du désarmement nous pose un autre défi, celui de reconnaître la convergence des intérêts que l'on a à amener les pays développés et en développement à s'entendre sur les questions de sécurité internationale. Et cette réalité est tout particulièrement évidente en ce qui concerne le Traité de non-prolifération, dont le renforcement est l'un des défis les plus pressants posés au multilatéralisme.

Chacun de nous a la responsabilité de maintenir et d'appuyer le processus de contrôle des armements et de désarmement. Le degré d'exercice de cette responsabilité se reflète dans les tendances observées au niveau du vote à l'Assemblée générale. Malheureusement, notre ordre du jour s'est encombré au fil des ans, et il y a une tendance au dédoublement des efforts dans cette course aux résolutions. Des priorités doivent être établies si nous ne voulons pas diluer l'effet de nos efforts.